

Cote du document: EC 2017/96/W.P.8  
Point de l'ordre du jour: 9  
Date: 23 février 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Proposition révisée relative à la conduite d'un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA**

### **Note aux membres du Comité de l'évaluation**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Oscar A. Garcia**  
Directeur du Bureau indépendant  
de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

#### Transmission des documents:

**William Skinner**  
Chef du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Comité de l'évaluation — Quatre-vingt-seizième session  
Rome, 23 mars 2017

---

Pour: **Examen**

## **Proposition révisée relative à la conduite d'un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA**

### **I. Contexte**

1. À sa quatre-vingt-treizième session, le Comité de l'évaluation a examiné la possibilité de conduire un deuxième examen par les pairs du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et de la fonction d'évaluation au FIDA. Le précédent examen par les pairs d'IOE a été conduit en 2009 par le Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG) des banques multilatérales de développement.
2. IOE a préparé une note à propos de cet examen, qui a été débattue à la quatre-vingt-quinzième session du Comité de l'évaluation, accompagnée des observations formulées par la direction du FIDA. Il a été convenu que cette question serait reportée à la session suivante du Comité de l'évaluation pour approfondir les débats, et qu'IOE préparerait une proposition révisée afin d'étayer les discussions.
3. Cette proposition révisée est soumise à l'attention du Comité de l'évaluation à sa quatre-vingt-seizième session, le 23 mars 2017. Elle tient notamment compte des échanges de vues tenus lors d'une réunion de l'ECG qui s'est déroulée à Londres en décembre 2016.

### **II. Principaux aspects à prendre en considération**

4. IOE se félicite de la proposition d'organiser un deuxième examen par les pairs. Le Bureau fait observer qu'il convient de garder présents à l'esprit les trois éléments suivants: i) les incidences de la conduite de cet examen en termes de temps et de charge de travail; ii) le coût de cet examen; et iii) les modalités et la teneur de cet examen.
5. **Incidences en termes de temps et de charge de travail.** Les examens par les pairs prennent énormément de temps, et il faudra adapter le programme de travail d'IOE en conséquence. Le programme de travail et budget d'IOE axé sur les résultats pour 2017 mobilisera l'intégralité des ressources en personnel et hors personnel pour l'année en cours.
6. Le Directeur d'IOE présidera l'ECG en 2017. Entre autres activités, ce rôle conduira à organiser deux importantes réunions de l'ECG à Rome cette année. De plus, le Directeur d'IOE a été élu vice-président du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) en charge du thème "Utilisation de l'évaluation" pour la période 2016-2018, ce qui aura également des répercussions sur la charge de travail d'IOE.
7. Pour les raisons exposées ci-dessus, IOE propose que l'examen par les pairs soit lancé en 2018 et que le Comité de l'évaluation débattenne du projet de document d'orientation à sa deuxième session de 2018. Le rapport de l'examen par les pairs pourrait être examiné par le Comité à sa session de septembre 2019, avant d'être présenté au Conseil d'administration, à sa session de septembre également.

**Aperçu du calendrier**

<i>Étape du processus</i>	<i>Date</i>
Approbation par le Conseil d'administration de l'examen par les pairs au titre du programme de travail d'IOE pour 2018	Décembre 2017
Examen du document d'orientation par le Comité de l'évaluation	Deuxième session de 2018 du Comité de l'évaluation
Approbation du document d'orientation par le Conseil d'administration	Session de septembre 2018 du Conseil d'administration
Présentation du rapport de l'examen par les pairs au Comité de l'évaluation pour examen	Session de septembre 2019 du Comité de l'évaluation
Présentation du rapport final de l'examen par les pairs au Conseil d'administration	Septembre 2019

8. **Ressources financières nécessaires.** La conduite d'un examen de ce niveau suppose des ressources financières non négligeables, notamment parce qu'il est nécessaire de recruter des experts chevronnés et de mener des missions de consultation à Rome et ailleurs. Le coût inscrit au budget pour le premier examen par les pairs, conduit il y a sept ans, s'est élevé à 300 000 USD. Une enveloppe budgétaire du même ordre est à prévoir pour le deuxième examen, même si des efforts seront faits pour maîtriser les coûts. Il faudra ajouter le coût de cet examen par les pairs aux budgets d'IOE présentés pour les exercices 2018 et 2019 à titre de poste exceptionnel sans incidence sur le reste du budget.
9. **Modalités et teneur de l'examen par les pairs.** Lors de la dernière réunion de l'ECG, les services d'évaluation d'autres institutions financières internationales (par exemple, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement) ont exprimé leur intérêt pour les examens par les pairs supervisés par l'ECG, qui a élaboré des lignes directrices pour ce type d'examen. Comme il a été suggéré à la quatre-vingt-quinzième session du Comité, l'examen par les pairs à effectuer au FIDA pourrait être conduit par l'ECG et réalisé sous la supervision du Comité de l'évaluation du FIDA. Conformément à la pratique établie à l'occasion de précédents examens menés au sein d'organisations multilatérales, cet examen par les pairs pourrait être mené avec la participation de consultants extérieurs et de représentants du Réseau d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
10. Comme c'était le cas pour l'examen précédent, ce deuxième examen porterait sur les aspects suivants: i) la performance du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; ii) la teneur et l'application de la politique en matière d'évaluation; et iii) le système d'autoévaluation du FIDA. Ce dernier point est fondamental, étant donné que les caractéristiques du système d'évaluation indépendante d'une organisation sont liées au dispositif d'autoévaluation de cette organisation.
11. Enfin, IOE prend note de la proposition formulée par le Comité, à savoir que ce type d'examen par les pairs soit conduit à intervalles réguliers. Cela favoriserait l'intégration des nouveautés, qu'elles concernent l'institution ou le domaine de l'évaluation. À cet égard, IOE propose un intervalle de dix ans entre chaque examen par les pairs.